

# ➤ Aide à l'innovation: Passez à l'action !

AIDE À LA  
PRISE EN CHARGE  
DES **COÛTS**  
**EXTERNÉS**

VOUS ÊTES CRÉATEUR  
OU DIRIGEANT D'UNE  
ENTREPRISE ET VOUS AVEZ UN  
PROJET D'INNOVATION, LA CCPA VOUS  
ACCOMPAGNE FINANCIÈREMENT ET VOUS  
CONNECTE À DES COMPÉTENCES  
SPÉCIALISÉES DANS LA RECHERCHE  
ET L'INNOVATION



Communauté de communes de la  
Plaine de l'Ain



# EN QUOI CONSISTE CETTE AIDE ?

La CCPA prend en charge les coûts externes d'étude et de recherche pour les projets d'innovation.

**Une prise en charge à 100%,  
jusqu'à 15000€HT par projet.**

Des prestations d'accompagnement assurées par des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires, des entreprises agréées CIR ou CII, et d'autres structures spécialisées, dans le cadre d'un partenariat avec l'entreprise bénéficiaire.

## POUR QUELS OBJECTIFS ?

- > Faire sauter les freins à l'innovation dans les entreprises du territoire.
- > Dérisker les projets innovants et faire effet levier sur les autres dispositifs d'aides.

### QUELS TYPES D'INNOVATIONS SONT ÉLIGIBLES ?

-  Innovation de produit, de service et d'usage
-  Innovation de procédé ou d'organisation
-  Innovation marketing et commerciale
-  Innovation de "modèle d'affaires"
-  Innovation technologique
-  Innovation sociale

### À QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF ?

- ▶ Les **entreprises localisées sur le territoire** de la CCPA (de la micro entreprise à la PME) **de tous secteurs d'activités** (y compris agricole).
- ▶ Les **porteurs de projets de création d'entreprises innovantes sur le territoire** de la CCPA.
- ▶ Ouvert également aux groupements d'entreprises ou associations portant des projets de recherche collaborative sur le territoire.

### COMMENT POSTULER ?

**1<sup>ère</sup> étape** : Scannez le QR code ci-dessous et remplissez le formulaire de candidature.

**2<sup>ème</sup> étape** : Analyse de votre dossier (demande éventuelle d'informations complémentaires)

**3<sup>ème</sup> étape** : Présentation de votre dossier devant une commission.

Scannez pour  
postuler

### CONTACT

**Amandine ARRIGONI**  
Responsable Service Economie  
Communauté de Communes  
de la Plaine de l'Ain  
economie@cc-plainedelain.fr  
04 74 61 96 40

